

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 75 (2003)

**Heft:** 4: 75 ans (1928-2003)

**Artikel:** Informer sur le logement en Suisse romande : entretien avec Peter Gurtner, directeur et Jacques Ribaux, directeur adjoint, Office fédéral du logement (OFL)

**Autor:** Jolliet, François / Gurtner, Peter / Ribaux, Jacques

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-129968>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# INFORMER SUR LE LOGEMENT EN SUISSE ROMANDE

*Entretien avec Peter Gurtner, directeur et Jacques Ribaux, directeur adjoint, Office fédéral du logement (OFL)*

**Habitation:** Quel est votre point de vue sur le rôle d'Habitation ?

**OFL:** Pour nous, au-delà d'une revue d'architecture, «Habitation» joue un rôle bien spécifique. C'est la seule revue en Suisse romande consacrée aux réflexions, projets et réalisations des coopératives qui sont des interlocuteurs majeurs pour l'OFL. En Suisse alémanique, l'Association Suisse du Logement (ASH/ SVW) édite la revue «Wohnen» qui informe à la fois des enjeux politiques, des engagements et des réalisations architecturales des coopératives, sans oublier les conseils pratiques adressés aux habitants. Avec «Habitation», l'ASH romande tient un média analogue, même si les moyens sont plus limités.

**H:** A qui l'OFL peut-elle s'adresser au travers de la revue ?

**OFL:** Nous avons des informations à l'intention des coopératives, en particulier de leurs instances dirigeantes (comités, directions, etc.) Nous devons faire connaître les possibilités que nous offrons, notre politique. Et il faut bien dire que souvent le message fédéral, avec son jargon assez indigeste (p.ex traduction brutale de l'allemand), n'est pas approprié. Grâce au travail de rédaction d'une revue qui retranscrit, de manière plus compréhensible, le message de l'OFL, qui le «vulgarise» en quelque sorte, nous trouvons un complément important à notre propre système de communication. «Habitation» peut nous offrir ce relais en Suisse romande.

Au-delà des instances dirigeantes des coopératives, certaines de nos informations peuvent intéresser tout le monde, notamment les coopérateurs, les habitants curieux ou engagés d'une manière ou d'une autre. Nous organisons, par exemple, des séminaires à propos du droit du bail et lors de nos «Journées du Logement», nous avons abordé la question de «l'intégration» dans le logement social des personnes marginalisées ou venant d'autres cultures.

Enfin, nous avons l'impression que le milieu des architectes présente un déficit en matière de connaissance du fonctionnement des coopératives, de leur financement par exemple. Il y a une vingtaine d'années, il n'était pas rare que des architectes soient les initiateurs d'une coopérative. Aujourd'hui, c'est l'exception. Nous croyons que le travail d'information dans leur direction est important et c'est une tâche pour «Habitation».

A part l'OFL, les Offices cantonaux du Logement ont également des informations intéressantes, pour les coopératives, que la revue pourrait diffuser.

**H:** Pour l'OFL, quel est l'enjeu de la communication aux coopératives ?

**OFL:** Nous estimons que les moyens que nous offrons ne sont pas assez connus. Notre budget annuel se monte à près de 300 millions de francs chaque année et, ces deux prochaines années, nous mettrons à disposition des Fonds de roulement pas moins de 100 millions pour aider les coopératives à investir. Ce système permet de réduire les fonds propres nécessaires au démarrage d'un projet, en finançant la partie que les banques ne prêtent pas (ou trop cher), avec l'aide des prêts de la Centrale d'émission pour la Construction de Logements (CCL) dont nous cautionnons les emprunts et des prêts du Fonds de roulement (FdR) des organisations faîtières. En outre, les coopératives peuvent trouver leurs emprunts hypothécaires auprès des banques grâce au cautionnement de la coopérative de cautionnement hypothécaires (CCH) garanti par l'arrière-cautionnement de la Confédération, (*ndlr: «Habitation» consacrera prochainement un numéro aux différentes manières de créer et financer une coopérative*).

Le système peut sembler assez technique, mais il est indispensable et fonctionne bien: nos prêts et cautionnements, dont les conditions sont très favorables, sont dans la plupart des cas remboursés et amortis ponctuellement par les coopératives. Face à la pénurie actuelle, nos aides, dont le volume est important, doivent être utilisées au maximum.

Nous avons aussi d'autres soutiens plus «ciblés» pour encourager la réalisation de logements exemplaires (participation au financement jusqu'à 100'000.- par logement, à des conditions très avantageuses) et pour les opérations de rénovation ou de transformation. Les moyens sont là, il faut les faire connaître et les utiliser.

Propos recueillis par François Jolliet

«Evolution des modes de vie et architectures du logement», *Europan 1, 1989*, projet mentionné, Anne-Marie Loeillet et Pascal Schmidt, *Habitation no 7/8, 1989, F.-J. Z'Graggen, réd. en chef*

